

Repères

le magazine de la ville de Saran

mai 2022
n° 285

Au rythme de la Nature...



ADOPTONS LES BONS GESTES !

Saran



www.saran.fr

{ Ensemble, vivons notre ville ! }

2# RETOUR SUR...

21 mars.

Après avoir tenu pendant près de 18 ans la boulangerie de Louis, rue du Bourg, Thérèse et Didier Lacroute ont reçu la médaille de la Ville des mains de Maryvonne Hautin, pour les remercier de leur implication quotidienne faisant de leur commerce un lieu de vie incontournable des saranais. Nous leur souhaitons une longue et agréable retraite.



25, 26 et 27 mars.

↳ Pour la 22^e édition de « La Fête de la Batterie », le Théâtre Municipal a accueilli 3 soirées rythmées, à la découverte d'un territoire « tendance », avec les concerts des élèves batteurs, des ateliers Musiques Actuelles et Jazz, et en invité, le groupe VeryDub.



29 mars.

Suite à la consultation publique organisée en 2021 pour la plantation d'un arbre dans le parc du château de l'Étang, une tetradium (arbre à miel) a été planté par les équipes des espaces verts, aux côtés des élèves de la périscolaire du Bourg.



1^{er} avril.

Pour les féliciter de leur brillant parcours en coupe Gambardella, les U18 de l'USM Saran Football ont été reçus au Château de l'Étang, lors d'une cérémonie à l'issue de laquelle ils se sont vu remettre des sweat-shirts aux couleurs du club.



1^{er} avril.

En utilisant le traditionnel poisson d'avril numérique, la municipalité a souhaité faire sourire tout en adressant un message très clair au président d'Orléans Métropole sur l'état lamentable de plusieurs rues structurantes de Saran.



6 avril.

↳ Opération de nettoyage des rues lors de la 3^e balade éco-citoyenne ! Parcourant les alentours du Chêne-Maillard, les bénévoles ont ramassé 84,50 kg de déchets "égarés" dans la ville.





27 mars.

L'USM Saran VTT Trial a organisé la 2^e manche du championnat inter-régional où les trialistes ont fait le show sur le terrain du club.

27 mars.

Dans le cadre de la sensibilisation au dépistage du cancer colorectal, la traditionnelle marche du Ruban bleu a proposé des parcours au départ de la salle des fêtes, avec en complément, une animation Zumba géante menée par l'association Art's Danse.



Maryvonne Hautin - Maire de Saran

La nature en ville sur l'espace public...

En achetant des bois (le Sauceux derrière le château de l'Étang par exemple), ou en protégeant des espaces naturels (le Domaine du Clos Vert), la municipalité a activement et durablement protégé plusieurs centaines d'hectares de nature sur son territoire. On me reproche pourtant encore de « bétonner » la ville. Même si je conçois que Saran s'urbanise en ce moment, c'est sans commune mesure avec ce que la ville a connu dans les années 1980 avec pratiquement un doublement de sa population. Car il ne faut pas oublier la qualité et la quantité d'espaces verts que nous avons.

L'environnement est une composante majeure de notre projet de mandat. Nos orientations ont impulsé une nouvelle dynamique au service Espaces verts ce qui nous permettra d'améliorer notre cadre de vie. La qualité du fleurissement et des espaces verts de la commune a été confirmée lors du dernier passage du comité des villes fleuries. Pour autant, nous ne nous en contentons pas et nous cherchons en permanence à aller plus loin. Sans pour autant viser une « fleur » supplémentaire, nous voulons un résultat satisfaisant mais aussi une gestion efficace.

La gestion des espaces verts est différente de ce qu'on pratiquait dans les années 70~80. Avec les besoins d'économie en eau, l'arrêt des produits phytosanitaires dangereux pour l'environnement et la biodiversité, il faut se réinventer. Il faut aussi apprendre à accepter l'aspect plus naturel et moins « aseptisé » de certains espaces verts. Il faut apprendre à accepter l'herbe folle sur un trottoir, ou alors la retirer soi-même.

Cette année, nous continuerons donc à planter des arbres, des arbustes, des végétaux. L'élément phare sera l'aménagement d'un parc paysager au Vilpot dans lequel plus de 8 000 plants de toutes sortes sont prévus à l'automne à une micro-forêt et l'aménagement d'un véritable lieu de détente et de biodiversité.

...mais aussi sur l'espace privé !

Contrairement aux propriétaires privés qui déboisent leurs terres, qui abattent les arbres sur leurs terrains sans en replanter, la ville de Saran fait donc un autre choix et agit sur les espaces pour lesquels elle peut intervenir.

C'est pourquoi je vous invite, vous, particuliers qui avez des terres et des jardins, à planter sur vos terrains. Parce que la végétalisation de la ville passe aussi par vous ! C'est pour impulser cette dynamique que nous avons offert en septembre un plant d'arbuste à tous les nouveaux Saranais, mais si tout le monde s'y met, notre ville sera d'autant plus verte et agréable.

Mais n'oublions pas, toujours dans le respect des règles de bon voisinage que ce soit pour les lieux de plantation, ou pour les horaires d'entretien ! Le vivre ensemble, dans une ville agréable, passe aussi par le respect des uns et des autres.

Maryvonne Hautin

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Loisirs jeunes	p.8
Action jeunesse	p.10
Restauration municipale	p.11
Regards	p.12
En terrasse	p.16
Actu éco	p.18
Association	p.19
Vie Visage	p.20
Espace public	p.22
Carnet de route	p.23



RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.saran.fr



Monavis-citoyen

LES JEUX
SE VIVENT ICI
TERRE DE JEUX 2024

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication :**

Maryvonne Hautin, maire.

• **Responsable du service communication :**

Simon Picard

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveld) et mise en pages : Service communication

02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

• **Diffusion :** par nos soins.

• **Impression :** Imprimerie Prévost Offset.

• **Tirage :** 9 000 exemplaires.

• **ISSN :** 0153-7016

• **Dépôt légal :** Mai 2022

• Imprimé sur papier FSC recyclé

• **Numéros de licence :**

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

UN CHAUCIDOU, QUÉSACO?

Un Chaucidou (CHAUssée CIRCulation DOUce) est un tracé en pointillé qui réduit l'emprise de la voirie pour les voitures.

Les voitures sont obligées de rouler au centre de la route, sauf quand elles croisent un autre véhicule en face, où elles doivent se rabattre sur la piste cyclable. L'objectif est de donner plus de place au vélo qui a une voie matérialisée au sol pour renforcer sa présence et inciter les voitures à faire un grand écart pour les dépasser. **Le premier réflexe des conducteurs est alors de ralentir et de s'écarter sur les pistes cyclables de chaque côté pour que chacun puisse passer. Et s'il y a un vélo ? Les automobilistes patientent derrière.**

Ainsi, afin d'organiser la circulation entre « voiture, vélos et piétons », ces chaussées à voie centrale banalisée sont de plus en plus présentes en ville. **Preuve en est, avec son intégration dans la requalification récente de la rue Gabriel Debacq.**



LE CIMETIÈRE DU BOURG DÉSHÉRBÉ

Les jardiniers du service Environnement Espaces Verts ont passé le RIPAGREEN (désherbeur thermique) début mars pour permettre la dessication* d'un certain nombre d'adventices.

Cette opération s'est faite sur une largeur de 20 cm le long des sépultures et entre les tombes. Cela évitera une intervention curative à la débroussailluse pouvant générer des dommages sur sépultures.

Une future végétalisation des allées du cimetière du Bourg sera mise en place durant l'automne avec pour objectif d'assurer le verdissement de ce site et de renforcer de façon progressive la biodiversité de ce lieu.

Pour toute question ou interrogation, vous pouvez contacter le **service Environnement Espaces Verts au : 02 38 80 34 61.**

*Résultat du dessèchement d'une plante, induisant une perte en eau très significative

PARLONS SARAN, EN BALADE

Le 14 mai 2022, départ devant le Gymnase Jean-Landré à 10h00

Après les échanges « Parlons Saran » de ces derniers mois dans les quartiers, et celui tenu en mars, en direct sur la page Facebook de la ville, les élus saranais donnent un nouveau rendez-vous aux habitants, sous la forme, cette fois-ci, d'une balade dans la ville.

Pour cette édition, le circuit à pied se dessinera du collège Montjoie, du Parc Roland Rabartin, des rues Maurice Claret, Pablo Picasso et des allées Henri Matisse, Roger Toulouse, Fernand Léger ou de la Poterie.

Les citoyens, du secteur ou non, sont invités à participer à la balade pour échanger avec les élus sur les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien.



FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée les **7, 26, 27 et 28 mai** (une permanence de l'État civil sera assurée le vendredi 27 mai de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30)



Bravo au CIMAS, club informatique de Saran, pour avoir remporté le Challenge National Microtel Multimédia. Une belle victoire avec une belle équipe !



VOTRE « REPÈRES », VOUS L'AIMEZ COMMENT ?

Enquête de lectorat

Soucieux de répondre à vos attentes en matière d'information municipale, la rédaction de Repères lance une étude de lectorat de son magazine. Objectif : mieux connaître vos habitudes de lecture, les sujets qui vous intéressent... Les saranais seront ainsi interrogés durant le mois de mai.

Lisez-vous Repères chaque mois ? Êtes-vous satisfait des sujets et thématiques ? Qu'aimeriez-vous y trouver ? La Ville de Saran souhaite un magazine qui vous ressemble ! **Que vous soyez nouvel habitant ou saranais de longue date, votre avis est précieux !** Votre magazine municipal est à l'écoute de vos attentes. Dans les prochains jours, la rédaction de Repères lancera une étude de lectorat menée par « Enquête et Opinion », une société spécialisée dans ce domaine. Elle interrogera par téléphone des saranais et saranaises représentatifs de la population. Cette enquête portera sur la forme, les contenus, les attentes, mais aussi les habitudes de lecture et les modes d'informations.

Que vous soyez lecteur assidu ou occasionnel, votre avis nous intéresse !

Que pensez-vous de l'information municipale et des outils de communication de la Ville ?

Tous les saranais peuvent donner leur avis !

En complément, de l'enquête téléphonique, un questionnaire en ligne est disponible et accessible à tous afin de recueillir vos remarques et suggestions concernant la communication municipale (site internet, réseaux sociaux, Repères).

RÉPONDEZ À L'ENQUÊTE EN LIGNE



Les résultats de ces études nous permettront d'ouvrir le chantier d'une refonte du magazine municipal pour être en phase avec son époque et vos aspirations.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce travail et vous présenterons, dans un prochain numéro de Repères, les conclusions des enquêtes.

ESSAYEZ RÉSA'TAO le transport à la demande, pour plus de liberté

Afin de compléter le réseau des lignes régulières TAO, un service de transport à la demande baptisé « Résa Nord » est actif sur l'ensemble de l'agglomération, **et notamment à l'ouest de Saran, avec de nouveaux points de correspondance aux arrêts « Vilpot » et « Jean-Bouin », en sus de l'arrêt « Mairie de Saran ».** Cette ligne « Résa Nord » permet également de voyager en direction de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Ormes, Ingré et La Chapelle-Saint-Mesmin. Voyagez sans contraintes en choisissant l'heure de passage de votre bus !

• De 6h 21h 7j/7

**RÉSERVATION EN TEMPS RÉEL
ET JUSQU'À 1 MOIS À L'AVANCE**

- avec l'application sur :
resatao-reservation.reseau-tao.fr
- par téléphone au 0 800 01 98 98
(Service et appel gratuits).

UNE MICRO-FORÊT BIENTÔT À SARAN ?

Engagement de campagne de l'équipe municipale, une première micro-forêt devrait voir le jour pendant l'hiver 2022/2023 au Vilpot, dans le sud de la commune, au niveau de l'espace de verdure longeant la rue des Guettes.

Cette plantation, **de plus de 8 000 végétaux**, sera organisée courant octobre 2022 dans le cadre d'une démarche participative avec la population.

Afin de créer une sensibilisation autour de l'environnement, **des animations et des temps d'échanges seront organisés régulièrement.**

Pour préparer son implantation et afin de présenter le projet aux habitants, **une réunion publique se tiendra le 17 mai à 18h30 au niveau de la partie enherbée de la rue des Guettes.**

BUDGET PARTICIPATIF : À VOUS DE VOTER !

Du 10 mai au 30 juin, tous les projets retenus vont pouvoir recevoir vos suffrages. Il est temps de voter !



« Le budget participatif, c'est dédier une partie du budget d'investissement de la Ville, avec une enveloppe significative de 100 000 €, à des projets proposés par les saranais, pour les saranais et choisis par les saranais », rappellent **Mathieu Gallois, Adjoint au maire**, et **Julien Badoni, conseillers municipal**, tous deux en charges du budget participatif.

Ainsi, entre janvier et mars, se sont 43 idées qui ont été déposées pour cette première édition avec des thématiques variées. « Vous avez proposé des projets aussi divers qu'originaux, nécessaires et innovants : verdir notre ville, protéger notre environnement, améliorer/embellir le cadre de vie, s'amuser, faire du sport et se détendre sont les thématiques qui se sont dégagées », poursuivent les deux élus.

Depuis, le comité de conformité composé de citoyens, de techniciens et d'élus s'est réuni pour vérifier les projets soumis au vote. Cette phase de vérification a permis de prendre conscience des coûts et des contraintes, de différencier investissement ou fonctionnement et de s'assurer de leurs faisabilités techniques, juridiques et financières, toujours en concertation avec les porteurs de projets.

Au total, se sont 16 projets qui ont été jugés qualifiés et pouvant être soumis aux votes. Ils sont portés par des habitants à titre individuel ou par des collectifs (particuliers, associations...).

Si les votes sont clôturés le 30 juin prochain, les lauréats, eux, seront connus le lendemain après le dépouillement, lors du conseil municipal. Les projets seront ensuite présentés lors d'une cérémonie d'honneur qui se tiendra durant le prochain forum des associations du 3 septembre.

Vous choisissez ! Dès à présent, vous pouvez découvrir les projets retenus en feuilletant le catalogue joint avec votre édition de Repères ou en allant sur www.saran.fr et participer aux votes pour élire votre/vos projet(s) préféré(s).



PLUS D'INFOS



#terredejeux2024 , #Paris2024

CHALLENGE MAI À VÉLO

Du 1^{er} au 31 mai 2022, tentez l'aventure du challenge « mai à vélo » et roulez pour les couleurs de la ville de Saran !



Pourquoi ne pas profiter du mois de mai pour se « remettre en selle » ? **À l'occasion de l'événement national « mai à vélo », visant à promouvoir la pratique du vélo pour tous, Saran, ville sportive et labellisée « terre de Jeux », s'associe à ce dispositif en vous invitant à pédaler pour gagner le challenge d'activité national.** Celui-ci rassemblera tout au long du mois de mai les entreprises, associations, collectivités et écoles de toute la France au sein de ce défi qui visera à parcourir le plus de kilomètres à vélo possible pour tous les saranais et saranaises. Chacun des kilomètres, que vous parcourez en mai sur Saran, contribuera à faire progresser le compteur de la Ville, et ainsi le classement dans le Challenge. Un classement individuel sera aussi accessible pour voir qui aura réalisé le plus de kilomètres au cours du mois de mai sur notre territoire et à l'issue duquel, les 5 premiers se verront récompensés.

Relevez le challenge mai à vélo et roulez pour Saran!

COMMENT PARTICIPER ?

- Scannez ce QR Code !
- Téléchargez l'application Géovélo (c'est gratuit !) et créez votre compte
- Rejoignez notre communauté « Saran » en cliquant sur rejoindre
- Retrouvez le classement de notre communauté sur maiavelo.fr



AUPRÈS DE MON ARBRE

La galerie du château de l'Étang accueille du 6 au 29 mai les magnifiques portraits d'arbres du peintre Alexis Pandellé, via l'expo « En son cœur palpitant ».

Les arbres colorés de l'artiste vendômois interrogent sur notre rapport au vivant ainsi que sur notre humanité. Il est aujourd'hui prouvé que les végétaux et notamment les arbres ont la capacité de communiquer entre eux et qu'ils ont une perception sensible au monde. Les œuvres figuratives, qui parfois roulent vers l'abstraction, emportent l'adhésion par leur singularité lumineuse et leur onirisme. « C'est la couleur qui guide mon travail, assure **Alexis Pandellé, artiste de renom international**. Je recherche avant tout à exprimer une intensité. Ce que je veux, c'est saisir un moment qui sera le point de départ d'une histoire. Libre à celui qui regarde mes tableaux de définir la sienne ». Les dizaines de toiles, dont des grands formats (2X2m), figurent le travail remarquable de l'artiste sur la couleur et la matière. « **Pour cette expo j'ai choisi une thématique entièrement consacrée à l'arbre, pour entrer en résonance avec le lieu, en lisière de forêt** ».

Du vendredi 6 au dimanche 29 mai

Galerie du Château de l'Étang

Du mardi au vendredi de 14h à 17h30 -

Samedi et dimanche de 14h30 à 18h30 (en présence de l'artiste)

Vernissage le jeudi 5 mai, à partir de 18h

Entrée libre - Fermé le lundi

Tel : 02 38 80 35 61



EMMD

SUR LES AIRS DE WEST SIDE STORY

L'École de musique et de danse se met au tempo de la comédie musicale « West Side Story », en lien avec la Fabrique Opéra Val-de-Loire. Un projet riche et complet.

Les élèves des ateliers chorégraphiques de Saran, avec ceux de Fleury-les-Aubrais, la Chapelle-Saint-Mesmin, Orléans et Saint-Cyr-en-Val, montent un projet autour de la célèbre œuvre de Leonard Bernstein. Ils ont ainsi bénéficié, lors d'un stage, des conseils d'un chorégraphe professionnel, été voir le film de Steven Spielberg et ont pu assister à une répétition ainsi qu'au spectacle au Zénith. **Ils donneront pour leur part leur spectacle les 3 et 4 juin à la Passerelle. Les élèves musiciens joueront quant à eux des morceaux de West Side Story lors de la Fête de la musique.**

HORS LES MURS

ÇA CONTINUE !

Après un premier spectacle, « Le Gang du Toboggong » donné le 27 avril au Square Pierre-Sémard, la Ville propose deux nouveaux rendez-vous conviviaux sur des espaces de verdure ouverts.

SPECTACLES GRATUITS

Mercredi 11 mai à 15h - Parc du Château de l'Étang

« Chat Perché ! », spectacle musical de la compagnie Matulu.

(À partir de 6 ans)

Mercredi 18 mai à 15h

« Faut qu'ça tourne », théâtre musical et burlesque avec la compagnie La roulotte Ruche.

(À partir de 5 ans)

RÉBECCA DAUTREMER ET JACOMINUS EN VISITE À SARAN

L'artiste/illustratrice de renom présente son spectacle « **Jacominus & moi, la conférence ébouriffée** » le **vendredi 6 mai, à 19h, au Théâtre de la Tête Noire (TTN)**. Lors de cette conférence, elle partagera ses états d'âmes avec le public en évoquant sa passion pour le dessin, ses souvenirs d'enfance... Le personnage qu'elle tente de créer sur scène surgit de son bureau, et prend vie peu à peu. Les adultes comme les enfants écouteront avec le sourire cette conférence vraiment très très ébouriffée !

Pour poursuivre la rencontre, Rébecca Dautremer sera présente à la médiathèque, **le samedi 7 mai, à 15h30, pour une séance d'échanges et dédicaces avec son public.** (Possibilité d'acheter le livre sur place)

Réservation et renseignements /billetterie :

02 38 80 34 19

ou 02 38 80 35 10



Un nouveau complexe multi-sports pour tous



Le City-stade du Chêne Maillard, cinquième du genre sur la commune, a été inauguré « en grandes pompes » le 27 avril. Il s'agit d'un terrain multi-sports né des souhaits des jeunes et des habitants du quartier.

Tournois, jeux, flash-mob ou discours ont rythmé, en présence d'un nombreux public et de plusieurs associations, l'inauguration officielle de l'équipement de proximité. Après ceux des Chimoutons, de la Chiperie, du Bourg et des Sablonnières, le City-stade du Chêne Maillard sort de terre pour s'ouvrir aux jeunes du quartier, aux scolaires, au club ados, aux familles... Une nouvelle structure en libre accès et à la disposition de tous, venant compléter l'offre sportive existante sur la Ville. Situé entre le centre Jacques Brel et la MLC (Maison des Loisirs et de la Culture), l'équipement est composé d'une surface multi-sportive revêtue d'une pelouse synthétique de 30x45 m, bordée par une zone de 3x3 et entourée d'une piste d'athlétisme de trois couloirs. On peut ainsi y pratiquer le football dans le sens de la longueur et de la largeur (grâce aux buts brésiliens), le basket, le

handball, le badminton, le tennis ballon. La structure avec accès PMR (Personne à mobilité réduite) accueille en contrebas un terrain de pétanque (15x5m). Au total : un équipement dernier cri qui s'inscrit dans un aménagement paysagé et arboré en pourtour.

Large participation des jeunes

« C'est un très bel outil pour diversifier la pratique sportive en direction des jeunes et moins jeunes, explique **Patrick Langer, responsable du service municipal des sports**. J'espère qu'il sera respecté par tous les utilisateurs ». Les souhaits des jeunes, qui ont été émis lors de plusieurs réunions, sont aujourd'hui satisfaits, et font du complexe un équipement très abouti. Associer les utilisateurs dans la construction de ce genre d'équipement correspond aux valeurs éducatives prônées

par la mairie. Et notamment celle qui permet de favoriser le vivre ensemble par la solidarité, la citoyenneté et la démocratie. « Les jeunes ont été associés dès le départ, nous les avons impliqués dans l'aménagement, avons été attentifs à leurs souhaits, dit **Bruno Soutadé, responsable du service municipal de l'enfance et de la jeunesse**. Il s'agit pour nous de favoriser la participation des jeunes dans le choix de leurs projets, de leurs activités ». **Hosni Hot, 22 ans**, a participé aux réunions préparatoires : « C'est une très bonne démarche de nous avoir associés au projet. C'est comme ça que les jeunes sont satisfaits. C'est vraiment un super équipement qui correspond aux besoins des jeunes. J'ai du plaisir à y jouer ». D'un coût de 230 000 euros, le City-stade a bénéficié d'une subvention du Département à hauteur de 80 000 euros.

• **Clément Jacquet**

INFOS PRATIQUES

Renseignements

Direction Éducation et Loisirs (DEL)
02 38 80 34 18

Toutes les actions, prestations annoncées sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution COVID-19 et des nouvelles mesures gouvernementales.



20
TERRE
DE JEUX
24



INFORMATION IMPORTANTE

LA VILLE PRÉPARE SA RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023.

À la mi-avril 2022, un dossier individualisé vous a été adressé par l'accueil central de la Mairie pour que vous puissiez réserver vos prestations municipales pour septembre prochain (activités extra-scolaires et/ou périscolaires), nécessitant le retour pour chaque enfant concerné, d'un exemplaire (des pièces jointes) dûment signé, vérifié et avec la mise à jour de :

- la fiche sanitaire (médecin, dernières dates vaccins, assurance extra-scolaire, etc.),
- la fiche d'inscription administrative (personnes autorisées à reprendre l'enfant, coordonnées, transport bus ville, etc.),

à retourner soit :

- par mail à l'adresse : accueil@ville-saran.fr,
- à la mairie, dans une urne réservée à cet effet dans le sas d'entrée,
- par courrier à Mairie de Saran – Service accueil – Place de la Liberté – 45 774 Saran cedex

Attention – date de retour maximum du dossier le vendredi 06 mai

À l'issue de cette formalité, vous pourrez réserver vos activités municipales (obligatoires pour les fréquenter) pour la rentrée à partir du 18 juin 2022.

INFORMATIONS – SERVICE ACCUEIL AU
02 38 80 34 00

LES DATES LIMITES DE RÉSERVATION

Réservation sur l'espace famille ou à l'accueil de la mairie (guichet unique) - Pour tout savoir sur les programmes, consultez les « pages activités » dans votre espace famille ou [flashez ci-contre](#).



LES VACANCES D'ÉTÉ

DU 8 JUILLET AU 30 AOÛT 2022

Attention au décompte... Réserver, c'est s'assurer de vacances sereines...

Centres de loisirs Marcel Pagnol et Base de la Caillerette :

- **Juillet (fermeture les 14 et 15 juillet)** - Réservations jusqu'au 16 juin 22
- **Août (fermeture les 15 et 31 août)** - Réservations jusqu'au 16 juillet 22

Sport Été Animation – SEA Pour les 11/16 ans

Les relais de quartier - Pour les 11/17 ans

Adhésion jeunesse obligatoire et fréquentation journalière libre

- Inscription en Mairie obligatoire et fréquentation journalière libre

DES SÉJOURS VACANCES ENTRE TERRE ET MER

La ville de Saran s'associe avec les Œuvres Universitaires du Loiret pour permettre aux enfants et aux jeunes de la commune de participer à des vacances organisées. Ces séjours compléteront l'offre éducative proposée par les services municipaux et offriront la possibilité de participer à des activités variées et accessibles au plus grand nombre, dans des lieux de découvertes et d'émancipation à travers des démarches ludiques, environnementales et d'appréhension d'un territoire.

Ainsi, du 8 juillet au 27 août 2022, 8 séjours, d'environ une semaine, avec 5 places chacun, sont proposés (mer, montagne, campagne) pour des enfants de 4 à 14 ans.

Tarifs : entre 360 et 510 € - une aide de la ville sera apportée en fonction du quotient familial.

Inscriptions : à l'accueil central de la Mairie à partir du 16 mai 2022.

Plus d'informations sur votre espace famille ou auprès de l'accueil de la mairie.

AIDES AUX VACANCES D'ÉTÉ 2022

Le CCAS de la Ville de Saran renouvelle l'action « aides aux vacances d'été » afin de permettre aux enfants saranais de pratiquer des activités ou de participer à des séjours proposés par la Ville pendant la période estivale.

- Attribution d'entrées au centre nautique La Grande Planche de Saran,
- Participation financière pour la fréquentation des structures municipales (pour une durée de 20 jours maximum) : Centre de loisirs (Marcel Pagnol, Base de la Caillerette), Colonies, Camps-mini-séjours, SEA (Sports Été Animations).

Ont droit à ces prestations toutes les familles avec enfant de moins de 18 ans et bénéficiaires de la C.S.S. (Complémentaire Santé Solidaire).

Informations : Direction de l'Action Sociale – 02 38 80 34 20

Les germes de la Paix

Huit enfants de la base de loisirs de la Caillerette ont mis en terre des graines de Ginkgo et de Camphrier en provenance d'Hiroshima. Une action qui intervient en prévision de la célébration de la Journée internationale de la Paix, le 21 septembre prochain.



Comme en témoigne hélas l'actualité, la paix reste un acquis précaire. Afin de poursuivre la sensibilisation de la jeunesse à cette thématique majeure, la Direction de l'Éducation et des Loisirs de la Ville développe année après année des projets en lien avec la Journée internationale de la Paix. « L'an dernier, les enfants qui fréquentaient les accueils périscolaires ont été impliqués en ce sens » indique **Bruno Soutadé, responsable du Pôle Enfance-Jeunesse**. « Cette année, ce sont les pré-ados et ados des centres de loisirs qui vont être plus particulièrement sensibilisés, avec un travail autour de la symbolique de la paix et différents projets. L'idée est de s'inscrire dans la continuité de la journée du 21 septembre, d'autant plus avec le contexte ukrainien ».

Mercredi 6 avril, **Eloïse, Lily, Sissi, Angelo, Briec, Maxime, Nathan et Thomas, tous âgés de 9 ans**, ont ainsi découvert les serres municipales. Le groupe y avait rendez-vous avec **Coraline Pujol, cheffe d'équipe et Julie Aveline, agent de production au service Espaces verts de la Ville**. L'objectif de cette rencontre était de mettre en terre des graines. Des graines à la symbolique forte, puisque issues d'arbres ayant survécu au bombardement atomique de la ville d'Hiroshima, le 6 août 1945.

Planter les premières graines

Présentation et préparation des graines, mise en terre dans des pots avec une étiquette mentionnant le prénom de chaque enfant, premier arrosage... Le groupe a pris volontiers sa part de travail, tout en dialoguant et recueillant moult informations et explications auprès de leurs interlocutrices. Chaleur, humidité, bonne terre, sont les conditions requises afin que ces graines de Camphrier et de Ginkgo, surnommé « L'arbre aux 40 écus » pour ses feuilles dorées à l'automne, germent.

« Le Japon nous envoie des graines de ces arbres en signe de paix. C'est important de vivre en paix » souligne Eloïse, tout en mentionnant l'Ukraine. Une dizaine de jours auront été nécessaires pour constater les premiers signes de germination. « Le Ginkgo demande entre 40 et 60 jours pour afficher un début de croissance. Le camphrier est plus rapide. Chacun pousse à son rythme » précise Julie Aveline. Temps, patience et attention sont donc requis. « Pour cette première visite, les enfants avaient préparé des questions. Tout le groupe est motivé » indique leur animatrice, Lola Goujon. « Il s'agit de la première étape de ce projet. Ils reviendront à la serre courant juin afin de constater l'évolution de leurs plantations. Et c'est ce même groupe qui plantera ces arbrisseaux à la base de la Caillerette, le 21 septembre prochain ». Des arbres en devenir, témoignage durable de l'implication des enfants en faveur de la paix.

• **Arnaud Guilhem**



Restauration municipale Mai

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 25 AVRIL

Menu végétarien

Salade iceberg

-  Boulettes de pois chiches bio
-  Purée de pommes de terre bio
-  Pain bio
-  Petit suisses nature bio
-  Compote bio

MARDI 26 AVRIL

 Betteraves bio

-  Rôti de bœuf bio
- Haricots verts
- Tome de Savoie IGP
-  Pain bio
- Fruit de saison

MERCREDI 27 AVRIL

 Carottes râpées bio

- Sauté de dinde sauce espagnole
- Lentilles locales
-  Édam bio
-  Pain bio
-  Compté bio

Menu rose

JEUDI 28 AVRIL

Œuf dur sauce cocktail

- Saumon sauce crème томатée
- Pain aux céréales
-  Riz rose bio pilaf
- Entremet framboise litchi

VENREDI 29 AVRIL

-  Salade de pépinettes bio aux crudités
- Émincé de porc label rouge, sauce cumin (polenta au fromage)

 Carottes bio

-  Kiri bio
-  Pain bio
- Fruit de saison

LUNDI 2 MAI

-  Chou rouge bio vinaigrette
- Poisson du jour crème basilic
- Céréales gourmandes
-  Pain bio
-  Petits suisses bio aromatisés

MARDI 3 MAI

-  Pommes de terre bio vinaigrette
- Cuisse de poulet grillé
- Ratatouille
-  Mini Cabrette bio
-  Pain bio
- Fruit de saison

MERCREDI 4 MAI

Menu végétarien

- Concombres à la crème
- Pesto de pois cassés
-  Spirales bio semi complètes
-  Pain bio
-  Crème dessert bio chocolat

JEUDI 5 MAI

-  Salade de riz bio à la niçoise
- Sauté de veau sauce curry
- Jardinière de légumes
-  Camembert bio à la coupe
-  Pain bio
- Fruit de saison

VENREDI 6 MAI

- Salade fraîche aux dés de Mimolette
- Rôti de dinde sauce tomate
- Haricots blancs
-  Carré frais bio
- Pain de campagne
-  Compote de pommes bio

LUNDI 9 MAI

-  Taboulé à la semoule bio
- Dos de colin sauce crustacés
-  Épinards bio béchamel
- Pain aux céréales
-  Fromages blanc aux fruits bio

MARDI 10 MAI

Menu végétarien

- Salade mexicaine
-  Omelette bio
-  Courgettes bio
-  Chanteneige bio
-  Pain bio
- Fruit de saison

MERCREDI 11 MAI

- Tomates vinaigrette
- Sauté de bœuf
- Pommes de terre vapeur
- Comté à la coupe
-  Pain bio
- Pommes au four

JEUDI 12 MAI

-  Feuilleté au fromage bio
- Rôti de porc, jus chili
- Haricots beurre
-  Pain bio
- Fruit de saison

VENREDI 13 MAI

-  Carottes râpées bio
- Aiguillettes de poulet sauce crème
-  Brocolis bio
-  Carré frais bio
-  Pain bio
- Chou vanille

LUNDI 16 MAI

- Salade vinaigrette
- Sauce bolognaise au bœuf
-  Spaghetti bio
-  Pain bio
-  Yaourt bio vanille

MARDI 17 MAI

- Sardines au beurre
- Sauté d'agneau à l'ail
-  Petits pois carottes bio
- P'tit fruité
- Pain de campagne
- Fruit de saison

MERCREDI 18 MAI

- Radis beurre
- Dos de cabillaud sauce espagnoles
-  Purée de pommes de terre bio
-  Babybel bio
-  Pain bio
- Ananas au sirop

JEUDI 19 MAI

-  Salade de pépinettes bio aux crudités
- Sot l'y laisse de dinde sauce tandoori
-  Chou fleur bio
- Beaufort à la coupe
-  Pain bio
- Fruit de saison

VENREDI 20 MAI

Menu végétarien

-  Tomates et maïs bio
-  Riz bio à la méditerranéenne aux pois
-  Pain bio
- Île flottante

Au rythme de la Nature...

Le printemps et ses beaux jours donnent à chacune et chacun l'envie d'en profiter. Saran offre un cadre verdoyant, alors la Ville poursuit son engagement en faveur du développement durable. Voici ici quelques-unes de ses actions pour la préservation et le développement de la biodiversité locale. Informations, quelques règles et conseils pratiques... pour un dossier « grandeur Nature ».

• Dossier réalisé par Clément Jacquet

Horaires des travaux de jardinage

Pour vos activités de jardinage, et de bricolage, et pour entretenir des relations de bon voisinage, pensez à respecter les horaires pendant lesquels le bruit est autorisé :

- Les jours ouvrables de 8h 30 à 12h et de 14h 30 à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Maisons et balcons fleuris

La municipalité organise un concours gratuit des maisons et balcons fleuris ouvert à tous les habitants. Cette valorisation des initiatives privées de fleurissement contribue à renforcer la qualité du cadre de vie. Tous les participants seront récompensés.

Les Saranais souhaitant participer doivent contacter, avant le 1^{er} juin, le service municipal des Espaces Verts au 02 38 80 34 61 ou se rendre sur le site Internet de la commune : saran.fr



Collecte des végétaux

Orléans Métropole propose la collecte gratuite des déchets verts aux habitants âgés de plus de 75 ans et aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité (ou carte de stationnement pour personne à mobilité réduite). Pour tous les bénéficiaires qui seront inscrits jusqu'au 15 juin, le service de collecte sera assuré à partir du 1^{er} juillet.

Pour vous inscrire rendez-vous à l'accueil de votre mairie ou remplissez le formulaire via le QR code.

Renseignements : service Infos Qualité Déchets : 02 38 56 90 00



Entretien des trottoirs

Le trottoir devant chez vous doit être entretenu par vos soins. Il est interdit depuis 2019 d'utiliser des pesticides. Pour sa part la Ville n'utilise plus de produits chimiques depuis 2017 pour les accotements de voirie et les quelques 160 km de trottoirs et placettes.



La plantation d'arbres et vous

L'INRAE vient de lancer une étude sociologique sur le plan de la Métropole. Il s'agit de connaître les habitudes de la population sur les pratiques de plantation d'arbres. Si vous possédez un jardin vous pouvez participer au sondage anonyme et ainsi participer à la recherche sur l'environnement de notre ville.

Version du sondage en ligne :



Chenilles processionnaires : attention aux poils !

La ville lutte contre la chenille processionnaire du pin. Sa présence est néfaste pour les arbres (pins noirs, pins douglas, cèdres...). Ces insectes envahissants et urticants, présentent un vrai danger pour la santé.

Dans sa lutte contre la processionnaire la Ville entretient depuis 2011 un partenariat avec l'INRAE. La collaboration comprend la pause d'éco pièges (comme ceux qui entourent le tronc de pins du lac de la Médecinerie), l'installation d'échenillages, de nichoirs à mésanges...



Frelons asiatiques, gardez vos distances

Le frelon asiatique porte atteinte à l'équilibre de la biodiversité. Sa période d'activité s'étend de mai à octobre. La mairie a un partenariat privilégié avec l'INRAE pour l'étude et la lutte contre cet insecte.

Si vous repérez un nid, **ne vous en approchez pas** et signalez-le à la mairie s'il est situé sur l'espace public. Contactez une entreprise spécialisée dans la destruction des nids s'il est situé sur votre terrain.



Rappel taille des haies

Si vous possédez une haie en bordure de voie publique elle doit être taillée de manière à respecter la limite de propriété. Veillez également à l'élagage de toute végétation en bord de route afin qu'elle ne dépasse pas l'aplomb du domaine public. Il est conseillé une taille une à deux fois par an des persistants (thuyas, ifs...), généralement au printemps, puis à l'automne. Pour la haie vive composée de plusieurs essences (forsythia, abelia...) chaque arbuste doit être taillé au sécateur après chaque floraison.



**Débardage :
des chênes recyclés en circuit court**

Le débardage consiste à transporter des arbres abattus du lieu de coupe au lieu de dépôt. **Dans la volonté de privilégier le recyclage du bois abattu, les billes des trois chênes abattus récemment derrière le château de l'Étang ont été transportées aux menuiseries pour devenir, via les ateliers municipaux, des meubles, des étagères, des bancs...** Une économie circulaire qui répond à 100 % au développement durable. Des actions pédagogiques autour de ces opérations sont également prévues avec les écoles.



Bientôt une micro Forêt

Le projet de micro-forêt sur la plaine du Vilpot, derrière Intermarché, sera présenté le mois prochain à la population. **Il s'agit d'une coulée verte d'environ 500 m² qui accueillera un réel écosystème. Planter densément sur un petit îlot et laisser la nature faire son œuvre favorise la biodiversité et crée des zones de fraîcheur.** La plantation est prévue cet automne, sous forme de chantier participatif. Afin de présenter le projet aux habitants, **une réunion publique se tiendra le 17 mai à 18h30 au niveau de la partie enherbée de la rue des Guettes.**



Importante plantation d'arbres

Lors du premier trimestre la Ville a planté 60 arbres : lac de la Médecinerie (tilleuls, cèdres...), espace arboré autour du city stade du Chêne Maillard... Suite à l'abattage l'an passé du grand cèdre de la place du bourg une consultation populaire avait opté pour la plantation d'un arbre à miel. Ce qui a été fait fin mars dans le parc du château par les écoliers du Bourg.

Une convention pour l'éco-pâturage

Ils paissent en toute tranquillité sur les trois hectares de la plaine de la Caillerette, située derrière le dojo. Les onze moutons solognots constituent une méthode d'entretien écologique des espaces naturels. **La mairie, qui tient à inscrire l'éco-pâturage sur la durée, vient de signer une convention avec « Moutons et compagnie » sur 2022-2024.** À noter que la Métropole a aussi installé des moutons autour du bassin d'orage, près d'Oréliance.

Gestion des espaces verts à la carte

La Ville a adopté depuis 2015 la gestion différenciée des espaces verts. Il s'agit d'une approche raisonnée, plus en phase avec les aspirations actuelles de développement durable. Cette gestion respectueuse de l'environnement (sans perte de qualité), permet de préserver la biodiversité. Cette mesure consiste à appliquer à chaque composante du paysage (zone arborée, arbustive, herbacée) un traitement spécifique en prenant en compte les particularités du site. Comme par exemple, sur la prairie fleurie du Clos Vert où on laisse la nature s'exprimer. L'écosystème s'autogère et prospère.

Le fauchage raisonné permet pour sa part de réduire la fréquence des interventions en fonction du type d'espace (prairie, pelouse, gazon).

Ce qui favorise le fleurissement et la nidification.



Installation d'un apiculteur professionnel

Les ruches permettent de renforcer la biodiversité de notre commune, les abeilles étant indispensables à l'écosystème. La mairie va ainsi louer à un apiculteur professionnel un terrain situé au bout de la rue des Châtaigniers, en limite d'Ingré. Sur cette parcelle, Bertrand Laurentin, créateur de l'entreprise « Label Abeille », prévoit dans un premier temps l'installation de 30 à 40 ruches. Il envisage également la production d'essaims et prévoit de consacrer une partie de la parcelle à la jachère mellifère, constituée de fleurs productrices de nectar.



Ville fleurie

La commune conserve son label 3 fleurs. Ce label national souligne le fleurissement de la ville, l'engagement de la commune en faveur de l'amélioration de la qualité de vie. Il récompense la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité). Ce label 3 fleurs apporte une image positive à la ville et reconnaît un cadre de vie agréable. Il participe à l'attractivité de Saran.



Un jardin éphémère devant la mairie

La place de la Liberté accueillera de mi-septembre à mi-novembre un jardin éphémère. La ville a répondu favorablement au dispositif mis en place par la Métropole sur le thème du jardin inclusif. Les jardiniers municipaux ont ainsi phosphoré et exprimé librement leur créativité et leur savoir-faire pour concevoir un happening végétal et artistique. Le jardin éphémère prendra la forme de deux massifs en formes de goutte d'eau, composées d'une large palette végétale : arbustes, plantes, fleurs...

Mai 2022



Jusqu'au 14 mai

« LES RICHES HEURES DE JACOMINUS GAINSBOROUGH »

Exposition d'illustrations originales de Rebecca Dautremer

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > ENTRÉE LIBRE AUX JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE.

Mardi 3 mai

« LA SORCIÈRE DU PLACARD AUX BALAIS »

Concert programmé par la Ville

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 19H
- > RÉSERVATIONS 02 38 80 34 19.

Mercredi 4 mai

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL D'ATHLÉTISME UNSS

- > STADE COLETTE-BESSON
- > L'APRÈS-MIDI



Du 6 au 29 mai

EXPOSITION « EN SON CŒUR PALPITANT » D'ALEXIS PANDELLÉ, PEINTURES

- > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
02 38 80 35 61
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
- > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H30
- > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H30 À 18H30 (EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE)
- > FERMÉ LE LUNDI
- > ENTRÉE LIBRE.

Vendredi 6 mai

THÉÂTRE « JACOMINUS »

(dès 14 ans)

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 19H
- > RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION 02 38 80 34 19 OU 02 38 80 35 10.

Samedi 7 mai

RENCONTRE-DÉDICACE AVEC REBECCA DAUTREMER

- > MÉDIATHÈQUE, LA BOÎTE
- > DE 15H30 À 17H30.
- > ENTRÉE LIBRE, TOUT PUBLIC.

FOOTBALL N3

Saran reçoit Montlouis FC

- > STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
- > À 17H.



WATERPOLO N2

Match de classement poule

- L'Entente Orléans/Saran reçoit Chelles
- > À 19H
- > CENTRE NAUTIQUE DE LA GRANDE PLANCHE.

Dimanche 8 mai

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE 1945

- > 9h45 : Dépôt de gerbe au monument aux mots des Aydes,
- > 10h : Rassemblement avec le concours de l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran, Place de la Liberté
- > 10h30 : Dépôt de gerbe, lecture du manifeste, prestation des élèves de l'école du Chêne Maillard.

Dimanche 8 mai

ATHLÉTISME N1/N2

Premier tour Interclubs

- > STADE D'ATHLÉTISME COLETTE-BESSON
- > LA JOURNÉE

Lundi 9 mai

« ÉCLATS DE VOIX »

Concert des élèves chanteurs de l'EMMD

- > ÉGLISE DE SARAN
- > À 19H
- > RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION 02 38 80 34 19.

Mardi 10 mai

DON DU SANG

- > SALLE DES FÊTES, RUE DU BOURG
- > DE 15H30 À 19H30

Mercredi 11 mai

RENDEZ-VOUS

HORS LES MURS

Spectacle musical « Chat perché »

- > PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
- > À 15H
- > PUBLIC FAMILIAL À PARTIR DE 6 ANS.

CONCERT DE L'ENSEMBLE

CLARINETTES, l'orchestre junior, l'ensemble « hors cursus » et l'ensemble vocal lycée de l'EMMD

- > PARVIS DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
- > À 18H30
- > TOUT PUBLIC.

Jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 mai

« NUIT DE JUIN » Théâtre dès 12 ans.

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 19H30 LE JEUDI, À 20H30 LE VENDREDI ET À 16H LE SAMEDI
- > RENSEIGNEMENTS WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU 02 38 73 02 00.

Vendredi 13 mai

ATELIER CAFÉ NUMÉRIQUE :

Écologie et numérique (Adultes)

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 18H
- > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

« DES SONS EN COULEURS »,

Concert des élèves de l'EMMD

- > ÉGLISE DE SARAN
- > À 19H30
- > RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION 02 38 80 34 19.

Samedi 14 mai

PARLONS SARAN avec les élus, balade de quartier

- > DÉPART RUE MAURICE CLARET (DEVANT LE GYMNASSE JEAN LANDRÉ), RUE NICOLE DUCLOS, ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES, RUE ROBERT ADAM, RUE DE LA MONTJOIE, RUE PABLO PICASSO, ALLÉE ROGER TOULOUSE, RD2020, ALLÉE FERNAND LÉGER, ALLÉE HENRI MATISSE, RUE DE LA POTERIE, RUE PABLO PICASSO, ARRIVÉE DEVANT LE GYMNASSE JEAN LANDRÉ.
- > DE 10H À 12H

Samedi 14 mai

HISTOIRE POUR LES PETITES OREILLES

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 10H POUR LES 0-18 MOIS ET À 11H POUR LES 18 MOIS-3 ANS
- > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10 OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR



ÉVEIL MUSICAL

« Bienvenue au printemps » (Enfants), proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 15H À 16H30
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

CLUB DE LECTURE 13-18 ANS

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 16H
- > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.

FOOTBALL N3

- Saran reçoit Usm Montargis
- > STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
- > À 17H.

Dimanche 15 mai

CHALLENGE ÉQUIP-ATHLÉ BENJAMINS-MINIMES

- > STADE D'ATHLÉTISME COLETTE-BESSON
- > LA JOURNÉE

LES RENDEZ-VOUS ZUMBÉ !

- Proposé par Art's Danse
- > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
- > DE 10H30 À 11H30
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTS-DANSE.SARAN@GMAIL.COM

STAGE DE CLAQUETTES AMÉRICAINES

- Proposé par Art's Danse
- > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
- > À 11H45
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM



Lundi 16 mai

SCRAPBOOKING

- Stage ados-adultes proposé par la MLC
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 13H30 À 16H30 ET DE 20H À 23H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC-45SARAN@GMAIL.COM

Mardi 17 mai

CLUB DE LECTURE, Adultes

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 18H
- > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.

Mercredi 18 mai

RENDEZ-VOUS HORS LES MURS

- Théâtre musical et burlesque
- « Faut qu'ça tourne ! »
- > QUARTIER CHÊNE MAILLARD (DEVANT L'ÉCOLE)
- > À 15H
- > PUBLIC FAMILIAL À PARTIR DE 5 ANS.

FAITES VOS JEUX !

- Co-animation Médiathèque et service Relais de quartiers
- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 15H30
- > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.

Mercredi 18 mai

PARLONS SARAN

- Les élus à votre rencontre
- > DE 18H À 20H
- > SALLE LUCIEN-BARBIER



Jeudi 19 mai

HANDBALL STARLIGUE

- Saran reçoit Nancy
- > HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
- > À 20H.

Vendredi 20 et samedi 21 mai

PASTELS

- Stage ados-adultes proposé par la MLC
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 9H À 13H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 OU MLC-45SARAN@GMAIL.COM

Vendredi 20 mai

PETITE FLEUR SARANAISE

- Séances d'art floral
- > SALLE DU LAC
- > À 14H, 16H, 18H ET 20H
- > INSCRIPTIONS AU 06 70 30 31 93.

Vendredi 20 mai

CONSEIL MUNICIPAL

- > MAIRIE À 19H

Samedi 21 mai

ANIMATION AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ

- « le jardin » (animations relatives au compostage, troc de plants et semis), en partenariat avec Jardins 2000 et Ethicompost
- > JARDINS FAMILIAUX, RUE DE GRATIGNY
- > DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H.

YOPIMÉ

- Atelier proposé par Art's Danse
- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- > DE 10H30 À 11H30
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTS-DANSE.SARAN@GMAIL.COM

DANSE AFRO-CONTEMPORAINE

- Atelier proposé par Art's Danse
- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- > DE 11H45 À 13H45
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

INITIATION SCULPTURE SUR TERRE

- (Enfants), proposé par la MLC
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 14H À 15H30
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Dimanche 22 mai

TOURNOI ANNUEL QUESTIONS POUR UN CHAMPION

- > SALLE MARCEL-PAGNOL, CHEMIN DES PETITS SOULIERS
- > À PARTIR DE 9H, SUR LA JOURNÉE.
- > ENTRÉE GRATUITE.

LES RENDEZ-VOUS ZUMBÉ !

- proposé par Art's Danse
- > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
- > DE 10H30 À 11H30
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

YOGA DU RIRE

- Stage ados-adultes proposé par la MLC
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 11H À 12H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

CLOWN-THÉÂTRE

- Atelier proposé par Art's Danse
- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- > DE 10H30 À 17H
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

Mardi 24 mai

THÉÂTRE « L'ÎLE »

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 20H30
- > RENSEIGNEMENTS WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU 02 38 73 02 00.

Mercredi 25 mai

HEURE DU JEU VIDÉO

- Atelier, Tick tock : a tale for two
- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 15H ET 16H30
- > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.



LA CÉRAMIQUE À SA MAIN

Artisan céramiste saranais, Emmanuel Deweer crée des objets utilitaires ou décoratifs. Des pièces uniques qu'il commercialise à son atelier. Il propose également des ateliers et des stages aux adultes. Grâce à lui, Saran renoue avec sa tradition millénaire de la poterie et du travail de l'argile. Un univers à découvrir à l'occasion de ses portes ouvertes les 4 et 5 juin.

« **N'**hésitez pas à passer à l'atelier ! » Telle est l'invitation faite de bon cœur à tous les Saranais par **Emmanuel Deweer**. Ancien menuisier chez les Compagnons, œuvrant dans l'amélioration du bâtiment, ce quinquagénaire affable a choisi de se reconverter dans la création céramique artisanale. « Je suis venu à la céramique par les bonsaïs » confie-t-il. « Je me suis demandé pourquoi ne pas fabriquer mes pots moi-même. Je me suis intéressé à la céramique en 2013. Je n'avais jamais touché l'argile auparavant ». Après une formation dans un atelier de Boigny-sur-Bionne vint l'heure des premiers pas et de l'expérimentation. « J'ai eu très rapidement envie d'en faire un métier. Il m'a fallu pour cela trouver mon modèle économique ». C'est ainsi que « L'Atelier céramique 2686 » a officiellement débuté ses activités en janvier dernier.

L'argile et le feu

Artisan céramiste, Emmanuel Deweer procède de manière traditionnelle. Il fa-

brique ses moules en plâtre et recourt à la technique du coulage, soit de l'argile sous forme liquide, afin de réaliser ses créations. Il cuit ensuite sa terre, « de la terre de Saran », dans son four à plus de 1 250 degrés. Des oxydes sont parfois ajoutés pour la décoration des pièces, chacune unique et originale. La finition est très souvent assurée par des émaux.

Mugs, tasses, bols, assiettes, porte-savons, vases, sans oublier les pots pour les plantes... Autant d'objets du quotidien ou décoratifs proposés à des prix mesurés. « J'essaie de produire des pièces que je pourrais moi-même acheter » précise l'auto-entrepreneur. « Elles sont en grès et donc plus solides que la faïence. Elles peuvent passer au four à micro-ondes et au lave-vaisselle ». L'ensemble est en vente directement à l'atelier ou dans des dépôts à Orléans et Châteauneuf-sur-Loire.

Des ateliers et stages

Autre volet de l'activité de « L'Atelier céramique 2686 », les ateliers et stages proposés au public adulte. Depuis janvier, l'artisan céramiste anime des ateliers hebdomadaires du lundi au vendredi, de 18h à 20h (5 à 10 séances par session, selon le calendrier scolaire). Récemment, 12 personnes se sont, de cette façon, initiées à la sculpture, au modelage et à la poterie. Ou comment façonner l'argile et s'évaluer en créant... « Les per-

sonnes intéressées peuvent me contacter et venir me voir dès à présent, même si elles n'envisagent de s'inscrire qu'en septembre ». Durant les vacances scolaires, des stages sont aussi proposés au rythme de 2 après-midis séparés d'une semaine, pour le séchage et la cuisson avant émailage. Militant de longue date en faveur de la protection de l'environnement, Emmanuel Deweer a logiquement mis en place au sein de son atelier des pratiques respectueuses en matière de consommation d'énergie et d'eau.

Des journées portes ouvertes à « L'Atelier céramique 2686 » sont prévues les 4 et 5 juin de 10h à 18h.

• **Arnaud Guilhem**



ATELIER CÉRAMIQUE 2686

2686, Ancienne route de Chartres à Saran

Du lundi au samedi sur rendez-vous
Tél. : 07 49 96 32 05

Atelier accessible aux personnes à mobilité réduite
atelier-ceramique-2686.fr
emmanueldeweer@gmail.com



Créé en 2001, le Groupe d'Histoire Locale de Saran rassemble une quarantaine de bénévoles passionnés. « Les Années sixties », son dernier ouvrage en date, témoigne de l'intense activité de cette association culturelle.

À défaut d'avoir pu fêter son vingtième anniversaire, en raison de la pandémie, le **Groupe d'Histoire Locale (GHL) de Saran**, est fier de présenter « Les Années sixties », sa dernière publication, fruit de près de 2 ans de travail et de recherches. « Ces années-là sont un sujet d'actualité à la télé », explique **Gérard Hauray, à l'origine du projet**. « Ce sont celles de mes 15 à 20 ans. Il y a un peu la nostalgie de ces belles années, avec l'armée américaine à Saran, sur l'ancien aérodrome ». Un ouvrage au thème et à l'aspect inhabituel, quelque peu symbole de renouveau pour l'association qui compte de nombreuses publications thématiques à son actif.

Comme son nom l'indique, le Groupe d'Histoire Locale a pour objet « de rechercher, classer, archiver tous les documents concernant le passé, le présent et l'avenir de Saran, et de la porter à la connaissance de ses habitants ».

Un travail de longue haleine réalisé par les membres de l'association, passionnés d'histoire et de patrimoine.

Du grain à moudre

« Au cours des dernières années, le GHL a beaucoup évolué », indique **Michèle Legrand, la présidente depuis 6 ans**. « Notre association ne se réduit pas à des historiens amateurs. Nous nous retrouvons hebdomadairement dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Et chaque membre amène de l'eau au moulin. En ce sens, de nouveaux bénévoles sont les bienvenus. Ces forces vives nous permettront de maintenir le même esprit, d'enrichir nos recherches et de recueillir de plus en plus de témoignages. C'est à la portée de tout le monde. Le patrimoine n'est pas quelque chose de poussiéreux. Il concerne l'identité de la Ville. Il témoigne aussi de la vie courante à Saran ».

Parmi les préoccupations actuelles du Groupe d'Histoire Locale, l'organisation d'une exposition consacrée aux années 60. Outre son matériel, l'association est en quête d'objets de cette période afin de présenter des scènes de la vie quotidienne. Elle lance un appel à la population. Le GHL recherche par ailleurs un(e) bénévole afin de créer ou de l'aider à créer son site internet. D'ici là, l'association donne rendez-vous aux saranais en septembre prochain, pour la Fête du Vin doux au Clos-Salmon.

• **Arnaud Guilhem**

« Les Années sixties »

De longue date, les années 60 suscitent l'intérêt et parfois une certaine fascination. C'est cette « décennie prodigieuse » qu'a choisi d'aborder le Groupe d'Histoire Locale de Saran dans son récent ouvrage. Un ouvrage « ludique et sans prise de tête » qui retrace les sixties à travers différentes thématiques richement illustrées : Arts ménagers, de la réclame à la publicité, les temps des idoles, la mode mini jupe, la télévision et le cinéma, la voiture, le sport et les jeux olympiques, l'employeur orléanais ou encore l'ancien et nouveau Franc... Sans oublier les grandes dates en France, dans le Loiret et dans le monde. Au fil de ses 42 pages, dont 2 consacrées à Saran, ce livre propose une immersion passionnante, soixante ans en arrière. Le public ne s'y est d'ailleurs pas trompé : 80 des 200 exemplaires ont déjà été vendus par le biais du bouche-à-oreille.

« Les Années sixties » - Groupe d'Histoire Locale de Saran
19,80 euros - Disponible auprès de l'association.

CITOYEN AVANT TOUT



À l'instar de nombreux Saranais, Patrice Douchet, metteur en scène et directeur du Théâtre de la Tête Noire, a œuvré à titre personnel pour venir en aide à la population ukrainienne. Début mars, il est parti en toute discrétion à la frontière entre la Pologne et l'Ukraine avec son ami comédien Jacques Courtès. Leur objectif : apporter une aide matérielle à la population et ramener six personnes en France.



La photo du groupe à l'arrivée en France

Le 24 février dernier, l'armée russe envahissait l'Ukraine entraînant l'exode massif des populations civiles. Une situation d'urgence qui a donné lieu à un fort élan de solidarité et généré de nombreuses initiatives.

Face aux informations et aux images de ce drame qui se déroule sous les yeux du monde entier, **Patrice Douchet, metteur en scène et directeur du Théâtre de la Tête Noire** a ressenti, comme beaucoup, un sentiment d'impuissance. Il a décidé « de se mettre dans l'action » pour un périple à destination de la frontière polono-ukrainienne. Une démarche menée à titre privé et à bas bruit. « C'a été ma nécessité du moment », résume l'intéressé. « Avec l'idée qu'il ne faut pas toujours déléguer aux autres. Que l'on peut aider en tant que citoyen par une action concrète ». Ainsi, « Avec mon ami **Jacques Courtès**, nous sommes partis en nous disant qu'on allait faire notre part, en toute humilité. L'objectif que l'on s'est

donné était de ramener en France des personnes que nous étions sûrs de pouvoir loger dignement ». Pour cet aller-retour de plus de 4 500 kilomètres, « Nous avons tout organisé en quatre jours. Nous avons été mis en contact avec des Ukrainiens de Fleury-les-Aubrais. On savait ce qu'il fallait emporter pour les réfugiés et les combattants ukrainiens : médicaments, produits pharmaceutiques, duvets, couvertures... Nous avons reçu un bon soutien d'amis afin de financer le voyage. Le Super U de Neuville-aux-bois nous a gracieusement prêté un mini-bus de 9 places. Cette expédition, c'est aussi une histoire d'amitié avec Jacques. Et la concrétiser avec un ami, c'est mieux ».

Une population en détresse

Au matin du 8 mars, après deux jours de voyage, les deux amis sont en Pologne. Ils doivent décharger leur cargaison de produits. Une opération facilitée par un coup

de main de citoyens polonais mobilisés. Dans l'après-midi, le binôme atteint un point de passage entre l'Ukraine et la Pologne. Sur place, tous deux sont confrontés à la tragédie d'un exil massif, avec des files interminables d'enfants et de femmes qui marchent à pied dans le froid, harassés, hébétés et perdus. En situation de grande détresse. « L'information et les écrans filtrent la réalité. Là, nous étions en prise directe avec elle. Je n'en suis pas revenu indemne », confie Patrice Douchet. « J'ai un profond respect pour les humanitaires. Nous avons pu constater leur dévouement et leur courage sur le terrain. Je ne suis pas intervenu pour les supplanter, mais en tant que citoyen, pour apporter ma contribution sans encombrer. Il ne s'agit pas d'un acte exceptionnel, juste d'un acte citoyen. La communication, la pub autour de ça, je n'en ai pas besoin ». Entre-temps, les plans ont changé : « Une famille que nous devions récupérer était déjà partie. Nos contacts en France nous

ont indiqué un groupe de cinq autres personnes qui devait passer la frontière ailleurs. Nouveau trajet et nouvelle attente pendant des heures, toujours dans le froid et dans une atmosphère « d'une tristesse infinie ». « Nous avons aidé deux médecins français croisés à l'aller en Allemagne pour qu'ils se rendent à la frontière et qu'ils ramènent quatre personnes de leur côté. Pour échanger avec les réfugiés, surtout des femmes, nous nous sommes parlé en anglais, puis une de nos passagères qui parlait français a servi d'interprète ». Puis une situation quelque peu confuse connaît un dénouement heureux. « Nous devions récupérer une jeune femme isolée qui a fui le martyre d'Irpin, qui ne parlait ni anglais ni français et qui n'avait pas dormi depuis trois jours. Nous avons eu du mal à la localiser et nous allions partir sans elle. C'est grâce à un coup de fil en français depuis le Maroc que nous l'avons retrouvée sur un parking, à 1h30 du premier rendez-vous ». Réseaux sociaux et moyens de communication actuels ont joué leur rôle.

Des liens qui se tissent

Le jeudi 10 mars, après un repos bien mérité pour tous en Pologne, le minibus et ses occupants arrivaient à Neuville-aux-Bois. « Ce ne sont pas seulement des « réfugié.e.s » d'Ukraine, ils et elles ont des prénoms et des noms, des identités, des métiers, une culture... Tout cela dans leurs sacs à dos et valises. Le courage est là », tient à souligner Patrice Douchet. Il y a donc deux femmes, **Anna, et Oksana Melnychuk** (experte en communication stratégique qui interviendra plus tard sur France 5), **Tatiana, une jeune femme, Maya et Christian**, deux adolescents amoureux qui n'ont pas voulu partir l'un sans l'autre, et la jeune **Emmily, âgée de quatre ans**. Sans oublier deux chats et un chien. « Mais les frères, maris et pères sont restés en Ukraine ». Pendant une semaine, le duo et leurs amis les ont entourés et se sont occupés d'eux. Puis chacun a poursuivi son chemin. Tatiana a gagné l'Espagne. Les cinq autres sont désormais accueillis à Colombes. « Depuis, nous avons des nouvelles d'eux. Ça va tisser des liens ». En ce qui concerne les adolescents, « On a essayé de parler avec eux, de voir

comment faire pour qu'ils n'entretiennent pas de haine envers les Russes ». Une interrogation reste en suspens : « Comment vont réagir les nouvelles générations ? ».

Pour sa part, Patrice Douchet décrit son initiative solidaire comme « Une expérience extrêmement forte. Nous n'avions, au retour, qu'une envie, celle d'y retourner[...]. En tant qu'êtres humains, nous sommes traversés par ce que nous vivons. Au niveau artistique, on est impacté par ce qui se passe en Ukraine et cela va ressurgir dans notre travail, mais pas de façon consciente. C'est une expérience qui infuse, même inconsciemment ».

Comment reprendre sa vie au quotidien alors que le drame se poursuit en Ukraine ? « On a besoin de retrouver de l'énergie positive. Ne pas se montrer envahi par une mélancolie et en même temps vivre avec » glisse notre interlocuteur. Et de se référer en guise de conclusion au discours d'André Malraux du 18 avril 1964, lors de l'inauguration de la première Maison des Loisirs et de la Culture (MLC) à Bourges : « La culture, c'est l'ensemble de toutes les formes, fussent-elles les formes du rire, qui ont été plus fortes que la mort, parce que la seule puissance égale aux puissances de la nuit, c'est la puissance inconnue et mystérieuse de l'immortalité ».

• **Arnaud Guilhem**

DU CÔTÉ DU TTN

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le Théâtre de la Tête Noire est l'un des trois théâtres de la région Centre-Val de Loire, avec ceux de Chartres et Vendôme, à être labellisé par le ministère de la Culture « Scène Conventiionnée d'Intérêt National Art et création – Écritures contemporaines » (SCIN). « Nous sommes très heureux d'avoir ce label, il nous faut maintenant avoir les moyens financiers qui vont avec. Que ce label sécurise notre projet d'autant plus qu'il s'agit d'un projet artistique chiffré qui a été validé » précise Patrice Douchet. « On ne peut pas fonctionner en se demandant combien on nous attribuera la saison prochaine. Les choses traînent un peu. Nous essayons d'agir diplomatiquement dans cette démarche avec le soutien de la Ville de Saran ».

Côté spectacles, rappelons que la programmation du TTN est valide et est repartie de plus belle. La crise sanitaire a laissé cependant des traces. « Ce n'est encore pas un retour à la fréquentation précédente. Le public anticipe moins, c'est inconfortable, car nous n'avons pas de visibilité à l'avance », regrette le directeur. Après une éclipse de cinq ans, les 24, 25 et 26 juin marquent par ailleurs le retour du festival « Théâtre sur l'herbe », proposé par le Théâtre de la Tête Noire et la Ville de Saran, dans le parc du Château de l'Étang. « Ce ne sera pas un retour en arrière, mais un grand rendez-vous pour parler des choses dans leur juste valeur » indique Patrice Douchet.

Dans son numéro de juin, « Repères » présentera la programmation détaillée du festival.



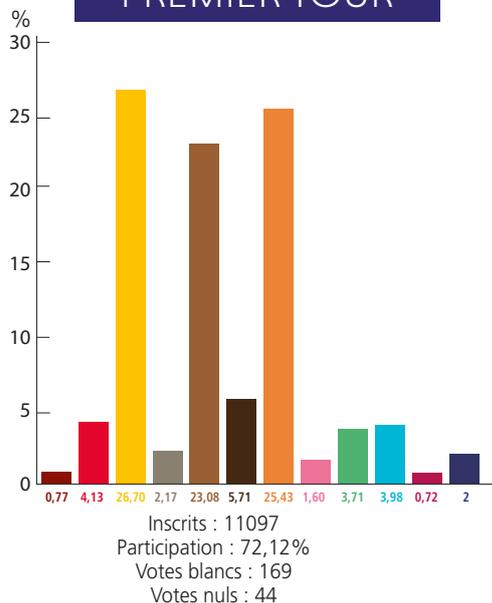
Après leur arrivée en France, les passagers ont été invités au théâtre municipal pour assister au spectacle « Kant et autres contes ».



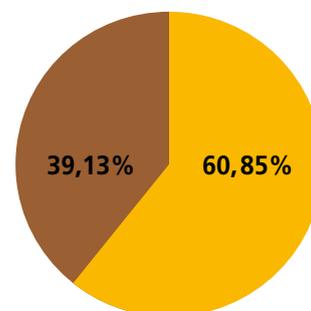
RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022 À SARAN

- Nathalie Arthaud
- Fabien Roussel
- Emmanuel Macron
- Jean Lassalle
- Marine Le Pen
- Éric Zemmour
- Jean-Luc Mélenchon
- Anne Hidalgo
- Yannick Jadot
- Valérie Pécresse
- Philippe Poutou
- Nicolas Dupont-Aignan

PREMIER TOUR



DEUXIÈME TOUR



- Emmanuel Macron
- Marine Le Pen

Inscrits : 11125
Participation : 71,24 %
Votes blancs : 515
Votes nuls : 223



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : DERNIERS JOURS POUR S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les Dimanches 12 et 19 juin se tiendront les élections législatives qui permettront de désigner les futurs députés. Ces nouveaux élus siégeront à l'Assemblée nationale pendant les 5 prochaines années.

Pour participer à ce vote, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Inscriptions avant le 4 mai en ligne : www.service-public.fr, et avant le 6 mai en mairie, en se munissant d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois ;



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La municipalité de Saran vous invite à assister aux cérémonies de commémoration de la victoire de 1945.

- 9h45** • Dépôt de gerbes au Monument aux morts des Aydes
- 10h** • Rassemblement sur le parvis de la mairie et défilé
- 10h30** • Cérémonie au Monument aux morts du Bourg
- 11h** • Prestation des élèves de l'école du Chêne-Maillard
- 11h30** • Vin d'honneur

Sélection des principales délibérations adoptées par le Conseil Municipal

ESPACE PUBLIC #23

Vendredi 25 mars 2022

- **Installation deux nouveaux conseillers municipaux** : Monsieur Claude VANTHOURENHOUT en remplacement de Madame Angèle GUILLAUMIN ; Madame Esther SEBENE en remplacement de Monsieur Florian MILLON.

- **Adoption du règlement de gestion en autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP)** : Il s'agit de donner une meilleure visibilité aux engagements municipaux et d'améliorer le financement des investissements. A ce titre, une autorisation de programme est votée pour le futur groupe scolaires des Parrières.

- **Fixation des taux d'imposition 2022** : Le conseil municipal reconduit les taux d'imposition (foncier bâti et non bâti) qui sont sans augmentation depuis 2010.

- **Garantie d'emprunt Valloire Habitat - La Châtonnerie - 266 rue de la Montjoie** : La commune garantit l'emprunt de ce bailleur, ce qui permet de consolider le financement de cette opération de 62 logements.

- **Avis de la commune de Saran sur le projet de pacte de gouvernance et de confiance métropolitain** : Un avis défavorable est rendu, le pacte ne présentant pas les conditions d'une gouvernance respectueuse d'un équilibre entre communes et intercommunalité.

- **Aide d'urgence pour l'achat de matériel médical - subvention à la Protection Civile** : Une subvention de 5 000 € est accordée.

- **Aide d'urgence pour la population ukrainienne - subvention au Secours Populaire Français** : Une subvention de 5 000 € est accordée.

- **Vœu en faveur de la reconnaissance de la commune de Saran comme zone d'intervention prioritaire contre la désertification médicale** : Le conseil municipal dénonce les erreurs d'appréciation de l'ARS dans la désignation des territoires éligibles au classement en Zone d'Intervention Prioritaire qui ne comprend pas la commune de Saran.

- **Vente d'un bien d'une valeur supérieure à 4 600 € - plate-forme Agorastore** : Un ancien camion municipal est vendu pour une valeur de 16 210 € sur cette plate-forme d'enchères.

- **Séjours enfants été 2022 - convention avec**

l'Oeuvre Universitaire du Loiret - tarification des aides aux vacances : Ce partenariat permet aux enfants de 4 à 17 ans de bénéficier de séjours dans l'un des douze centres des OUL (campagne, mer, ou montagne), avec une participation en fonction du quotient familial.

- **Subvention exceptionnelle association Art's Danse** : Une aide de 1 000 € est accordée pour l'organisation du spectacle sur les arts circassiens organisé au cirque Gruss le 18 juin.

- **Subvention exceptionnelle - école maternelle des Sablonnières** : Une subvention de 250 € est accordée à la coopérative scolaire pour les sorties culturelles.

- **Subvention exceptionnelle - école élémentaire du Bourg** : Une subvention de 500 € est accordée à la coopérative scolaire pour les « débats philo », classe de théâtre avec le TTN, et ateliers de jeu théâtral.

- **Subvention exceptionnelle - école maternelle du Chêne Maillard** : Une subvention de 250 € est accordée à la coopérative scolaire pour renouveler le matériel pédagogique de cuisine.

- **Participation financière des classes transplantées - écoles maternelles et élémentaires** : Sont aidées pour leurs séjours les classes de mesdames Touchard, Pichot, Arrondeau, Picard, Billard, Aeck, Drouin, et Messieurs Regereau et Artigot.

- **Participation départ en séjour linguistique collège Jean Pelletier** : Du 24 au 29 avril 2022, 23 élèves saranais du collège Jean Pelletier partent en séjour linguistique en Italie. Le séjour est en partie financé par la ville.

- **Avis sur le projet de la société SEQUOIA à Gidy dans le cadre de l'enquête publique complémentaire** : Un avis défavorable est à nouveau donné au projet au regard de son fort impact négatif sur la commune de Saran notamment en termes de flux de circulation générés, d'impact environnemental pour la faune et la flore et de gestion des eaux pluviales insuffisante au vu du risque inondation.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.saran.fr

DISPARITION

Marc Beltoise s'en est allé le 19 avril à l'âge de 96 ans.

Peintre aquarelliste de renom, cet ancien cheminot et ancien adjoint à la culture à Fleury-les-Aubrais, fut une figure de la vie culturelle de l'agglomération orléanaise.

C'est à ce titre qu'une salle du château de l'Étang fut baptisée en son nom en avril 2018. La Ville de Saran adresse à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances.



CARNET DE ROUTE mars et début avril 2022

Nous saluons l'arrivée de

Noura BENSOUA, née le 1^{er} mars
Maïlo BIARD DECAUX, né le 3 mars
Luna MARTINEZ, née le 4 mars
Alban CORLIN, né le 8 mars
Kaëlyan CREUSAT, né le 10 mars
Adam RAMBOA, né le 20 mars
Ulysse CESSAC-FAURY, né le 23 mars
Iyade OUGHALM, né le 23 mars
Raphaëlle COURTIN VAILLANT, née le 31 mars
Anaïa GODELLE, née 05 avril

Nous regrettons le départ de

Gisèle BOURDIER née SALMON, 82 ans
Marie JOLLET née DUPRÉ, 101 ans
Jean-Claude BARRÈRE, 84 ans
Madeleine GÉRARDIN née PAVÉ, 89 Ans
Sophie MODIZO, 49 ans
Raymond LAPOUGE, 90 ans
Robert JOSEPH, 70 ans
Andrée PANTALÉON née DENIZON, 83 ans



Saran

BUDGET PARTICIPATIF

À VOUS DE VOTER

du 10 mai au 30 juin 2022

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr